

HONORAIRES 2024 APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente des biens	Honoraires
Jusqu'à 300 000€	20 000€ TTC forfaitaire
De 300 001€ à 1 000 000€	8% TTC du prix
De 1 000 001€ à 2 000 000€	7% TTC du prix
De 2 000 001€ à 5 000 000€	6% TTC du prix
Supérieur à 5 000 000€	5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 3402 2021 000 000 097 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

